

10 MARS 2017

## NOTRE PLAN REGIONAL POUR LA DEFENSE ET LA VALORISATION DU PETIT PATRIMOINE FRANCILIEN NON PROTEGE ADOPTE A L'UNANIMITE

*A l'occasion de la séance plénière du Conseil régional d'Île-de-France des 9 et 10 mars, les élus MoDem ont présenté leur plan régional pour la défense du patrimoine non protégé. Il permettra notamment la désignation chaque année d'une capitale régionale du patrimoine et le lancement d'une plateforme de financement participatif autour du patrimoine francilien.*

Béatrice LECOUTURIER, présidente de la Commission éducation et rapporteuse de cette délibération pour les élus MoDem, s'est félicitée « **que le petit patrimoine « trésor des humbles » ait retrouvé toute la lumière lors de ce vote à l'unanimité** ».

« **Sauver une petite fontaine, un banc, une maisonnette, une devanture de boutique à l'abandon ... chacun a en tête un exemple de petit patrimoine dont l'abandon est un crève-cœur. Par cette décision, la Région s'engage auprès de toutes celles et ceux qui veulent agir pour sauver ce petit patrimoine « près de chez soi** » » s'est réjoui Yann WEHLING, président du groupe MoDem.

### Défendre et valoriser le petit patrimoine francilien – rapport présenté par le groupe Centre & Démocrates

Du fait de sa place dans l'histoire française, européenne et mondiale, la Région Île-de-France dispose d'un patrimoine conséquent à entretenir et à valoriser. Au-delà des sites reconnus par l'UNESCO et des 4000 édifices protégés au titre des monuments historiques, nous souhaitons défendre une politique pour

le patrimoine non-protégé : les centaines de bâtiments, mobiliers, ornements qui appartiennent à l'histoire locale et qui constituent un héritage à rénover et à valoriser.

### **Encourager l'engagement citoyen pour la défense du petit patrimoine :**

Nous proposerons la **création d'une plateforme** qui puisse recenser l'ensemble du patrimoine francilien, en particulier celui non-protégé, et permettre aux citoyens de renseigner des actions de valorisation (organisation d'événements, recherches historiques collaboratives). Elle leur permettra aussi de **lancer des actions de financements participatifs (crowdfunding)** pour la préservation du patrimoine. Nous proposerons que le soutien de la région en cas de financement participatif soit amplifié.

### **Améliorer la valorisation du patrimoine non-protégé :**

Nous lancerons l'idée de **créer un label « Capitale régionale du patrimoine »**, qui sera décerné chaque année à une ville francilienne pour la récompenser de la valorisation de son patrimoine, ce qui permettra de mettre l'accent sur des sites aujourd'hui encore mal identifiés. Nous soutiendrons également l'idée **d'associer davantage les publics scolaires aux journées européennes du patrimoine**.

### **Développer les retombées économiques et sociales de la protection du patrimoine :**

Une étude réalisée par la Région PACA démontre que pour un euro investi dans le patrimoine, ce sont dix euros de retombées pour l'économie régionale. Partant de ce constat, nous entendons : **réaliser un diagnostic emploi-formation sur les métiers d'arts** dans chaque bassin économique pour adapter les dispositifs régionaux aux besoins du secteur avec le soutien de la fondation du patrimoine ; **créer un Campus des métiers consacré aux métiers d'arts et du patrimoine** pour améliorer la visibilité des formations d'excellence, **attirer davantage de jeunes vers ces formations** et développer la prospective autour de ces formations et augmenter le soutien régional aux chantiers écoles lorsqu'ils concernent des projets de rénovation du patrimoine régional.

---

## **CONTACT PRESSE**

Jean-Baptiste Hamonic / [jean-baptiste.hamonic@iledefrance.fr](mailto:jean-baptiste.hamonic@iledefrance.fr) / 06 75 48 38 89